

Quoiqu'on ne puisse guères révoquer en doute la nécessité d'un contrôle public sur tous les chemins du royaume; ce n'est cependant qu'avec beaucoup de défiance, que j'ose hasarder une opinion sur la manière dont il convient de l'exercer. Il faut espérer qu'un sujet si important sera traité par des personnes plus capables. Quant à cette partie du système, qui regarde la construction des chemins et la nomination des Voyer généraux, j'en parle avec cette confiance que donne l'expérience personnelle.

Lorsque les années m'eurent permis de consacrer tout mon tems au service du public, les Commissaires chargés du soin des chemins à barrières du District de Bristol, en considération d'une connoissance et d'une liaison de plusieurs années, pendant lesquelles j'avois agi comme membre de cette commission, mirent leurs chemins sous ma direction comme Voyer-général. Leur désir d'avancer le bien public m'ayant procuré les moyens de commencer l'œuvre de la réforme, j'ai pu, soutenu de leur zèle infatigable, entrer dans les détails les plus minutieux de tout ce qui regarde la conduite des chemins,

Pendant le cours de trois années que j'ai exercé la charge de Voyer-général, j'ai eu sous les yeux un vaste champ pour observer. Maintenant, surtout, que j'ai senti les difficultés d'un emploi qui demande beaucoup de lumières statistiques et de connoissance pratique des travaux de la campagne, avec l'habitude réglée des affaires, j'ai bien rabattu de l'idée que j'avois de mes propres talens comme faiseur de chemins: et par une suite naturelle, la croyance de la nécessité d'employer des hommes d'éducation dans le département exécutif des chemins, a de jour en jour acquis une nouvelle force dans mon esprit. Bien des choses qui paroissent convenir dans la théorie, se sont trouvées désavantageuses dans la pratique, et d'autres dont l'utilité paroissoit évidente, ont été difficiles à exécuter, à cause des obstacles opposés par l'ignorance et les préjugés, que le tems, et les talens nourris et dirigés par les soins de la Législature, pourront seuls venir à bout de vaincre.

J. LOUDON M'ADAM.

*Directions pour la réparation d'un vieux Chemin, tirées d'un Mémoire présenté à un Comité de la Chambre des Communes en 1811, et publié avec le rapport du Comité par ordre de la Chambre; avec des additions et des altérations fondées sur l'expérience actuelle des trois dernières années.*

1er. Février, 1819.

On ne doit jamais ajouter de nouveaux matériaux à un chemin, à moins qu'il ne paroisse que dans quelques endroits il n'y a pas une quantité de pierre nette égale à dix pouces d'épaisseur.

On doit déplacer la pierre qui est déjà sur le chemin, et la casser de manière qu'aucun morceau n'excède le poids de six onces.

Il faut ensuite coucher le chemin aussi plat que possible : trois pouces d'élévation, du centre à l'extrémité, suffisent pour un chemin de trente pieds de largeur.

Après avoir détaché les pierres, il faut, avec un râteau fort et